

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Du 24 janvier 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 12

Absents : 3

Procuration : 0

Date de convocation : 18 janvier 2023

Date d'affichage : 03 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre janvier à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Entrains-sur-Nohain dûment convoqués se sont réunis dans la salle des mariages en séance ordinaire sous la présidence de M. Michel POIRIER, Maire.

Sont Présents Mesdames et Messieurs :

Romain BAILLY, Laurence CHEVALIER, Blandine DECAENS, Emilie DOURNEAU, Lionel DUVAL, Fabien GIBOURET, , Mélanie CROISY

Absents :

Jean-Baptiste ARNOULT, Serge GAUCHOT, Christopher WEISSBERG, Françoise MALLERET, Véronique MILLER

Absents excusés :

Patricia DETABLE, Annie GARCIA

Secrétaire de séance : Emilie DOURNEAU

Approbation du Procès-Verbal du 29 novembre 2022

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE les procès-verbaux du 29 novembre 2022

AFFAIRE N°1

FINANCES : REVISION DES REGIES ET LEURS TARIFS

Arrivée de Mme Véronique Miller à 19h17 et Mme Françoise Malleret à 19h18

Tarif régie vacations funéraires

Désignation	Proposition 2023
Vacations funéraires	20 €
Plaque du jardin du souvenir (20 ans)	Arrêt
Plaque de colombarium	70 €
concession 15 ans	150 €
concession 30 ans	300 €
concession 50 ans	500 €
concession perpétuelle	Arrêt
colombarium 30 ans	400 €
colombarium 15 ans	200 €

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Régie Pêche

Carte Annuelle 70 €, Mensuelle 30 €, Journalière 5 €, contrevenant 10 €

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Station-service

6 jetons 10 €, 12 jetons 20 €, 18 jetons 30 €

La marge pour le prix du carburant est comprise entre 0,01 € et 0,10 cts.

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Régie Garderie

	Proposition 2023	
	Matin	Soir
Quotient familial		
0 à 600	0.90 €	1.80 €
601 et +	1 €	2 €

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Régie Affouages

Coupe de Bois à 20 €

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Régie Droits de place

0,30 € du mètre linéaire, 20 € pour les camions hors marché

Vote : Le Conseil Municipal, 3 abstentions, 0 contre, 9 pour

Régie photocopies

Désignation	Proposition 2023
Noir et Blanc A4	0.15 €
Noir et Blanc A3	0.30 €
Couleur A4	0.30 €
Couleur A3	0.60 €
Télécopie envoi France	Arrêt
Télécopie envoi Etranger	Arrêt
Télécopie Réception page	Arrêt

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Régie des Loisirs

Carte de bibliothèque annuelle 7 €, Dépliants touristiques 1 €

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Régie salle des fêtes

Salle des fêtes + cuisine place du marché

Désignation	Prix 2022	Proposition 2023
Couverts par personne	0,50 €	0,70 €
Caution	450€	450€

Pour 1 journée

Tarif administré	100 €	100 €
Tarifs hors commune	130 €	150 €
Forfait chauffage hiver du 01/11/N au 31/03/N+1	20 €	30 €
Forfait ménage	50 €	50 €

Pour 2 jours

Tarif administré	175 €	175 €
Tarif hors commune	230 €	300 €
Forfait chauffage hiver du 01/11/N au 31/03/N+1	40 €	60 €
Forfait ménage	50 €	50 €

Salle des fêtes château du bois

Désignation	Prix 2022	Proposition 2023
Tarif administré	50 €	50 €
Caution	450 €	450 €

Salles particulières

Désignation	Prix 2022	Proposition 2023
Salle de réception	76 €	80 €
Foyer des jeunes	38 €	50 €
Salle polyvalente	125 €	150 €

location tables et chaises

Désignation	Prix 2022	Proposition 2023
Tables	1,50 €	2 €
Lot de 20 chaises	4,00 €	6 €

Vaisselle cassée

Désignation	Prix 2022	Proposition 2023
Verre coupe 13 cl	1,10 €	1,10 €
Verre ballon 19 cl	0,90 €	0,95 €
Assiette creuse D230	1,70 €	2,90 €
Plat ovale L40	4,70 €	6,85 €
Saladier D30	9,90 €	9,90 €
Plat légumier D22	4,60 €	9,00 €
Tasse café 9,5 cl	1,30 €	1,70 €
Planche à pain	26,40 €	31,20 €
Pichet bistrot 1L	2,37 €	2,65 €
Cuillère à café	0,40 €	0,45 €
Couteau	1,30 €	1,70 €
Décapsuleur	5,08 €	5,10 €
Verre ballon 15 cl	0,80 €	0,90 €
Assiette plate D240	1,80 €	2,90 €
Assiette dessert D190	1,20 €	2,30 €
Plat ovale L 50	6,40 €	9,85 €
Corbeille à pain	3,60 €	4,60 €
Sel/poivre	3,40 €	3,60 €
Carafe à eau 1L	1,90 €	2,75 €
Couteau à pain	3,87 €	4,70 €
Cuillère table	0,60 €	0,75 €
Fourchette	0,60 €	0,75 €
Couvert à salade	2,70 €	3,85 €
Tire-bouchon	3,31 €	5,30 €
Verre ballon 9,5 cl	0,68 €	0,85 €

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité pour l'ensemble des tarifs sauf pour les salles particulières

Vote : Le Conseil Municipal, 1 abstention, 0 contre, 11 pour, pour les salles particulières

Régie piscine

Désignation	Proposition 2023
Entrée Adulte Commune	3 €
Entrée Adulte Hors commune	3,50 €
Entrée Enfant - 16 ans	1,50 €
Groupe enfants à partir de 8 enfants	1 €
Adulte 20 entrées	40 €
Enfant 20 entrées	20 €
Saison Adultes	60 €
Saison 1 enfant	36 €
Saison 2 enfants	50 €

Saison 3 enfants	66 €
Cône	2 €
Esquimaux crème / barres chocolatées	1.50 €
Esquimaux sorbet	1.50 €
Boisson canette	2 €
Eau (petit bouteille)	1 €
Chips	0.60 €
Gâteau (paquet)	2 €
Café	1 €

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE les nouveaux tarifs des différentes régies

APPLIQUE les tarifs à partir du 1^{er} février 2023

APPLIQUE les tarifs des droits de place à partir du 1^{er} mai 2023

AFFAIRE N°2

ADMINISTRATION : REPRISE DE LA DELIBERATION CONCERNANT LA TAXE D'AMENAGEMENT

Nous annulons la délibération prise lors du dernier conseil.

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

AFFAIRE N°3

FINANCES : ATTRIBUTION DCE 2022

Nous attribuons la DCE 2022 d'un montant de 6815 € pour les travaux de rénovation de la route d'Apis.

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

DIVERS

Projet rénovation du bourg par les Ateliers Polis et Fais la Ville.

La présentation aux élus de leur projet et le diagnostic sera faite le 22 février à 19h et une participation des écoles au projet se déroulera le 23 février.

Départ de Mme Mélanie CROISY à 20h23.

Recensement

La date butoir est le 18 février 2023.

Ecole

Les travaux de l'école primaire seront terminés fin février et l'école maternelle, encore en cours, prévue pour fin avril.

Nous avons obtenu pour le primaire une subvention de 81 398,30 € de la région et nous allons obtenir 50 000 € du SIEEEN. Les travaux seront subventionnés à hauteur de 80 %.

Maison de retraite

Une visite du département, de l'ARS, sénateurs et Coallia a eu lieu le 19 janvier pour parler de l'avenir de l'EHPAD. Le dossier est à suivre.

Chiens errants et déjections canines

Il est rappelé que tout propriétaire de chiens est tenu de ramasser les déjections canines situées sur le domaine public communal.

La séance est levée à 20h52.